

Commune de



38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/05

L'an deux mil seize, le quinze janvier, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 08 janvier 2016

PRESENTS : MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine,

ABSENTS : GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

PROJET ECOLE – CANTINE – GARDERIE DIAGNOSTIC FAISABILITÉ

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération 2014/70, en date du 15 octobre 2014, portant sur la déclaration d'intention de créer une école.

Afin d'accomplir ce projet, il convient de réaliser une étude de faisabilité sur l'emplacement qui pourrait accueillir le complexe « école – cantine – garderie ». Après consultation de plusieurs architectes, Monsieur le Maire suggère de retenir la proposition de Madame Cathy PRA-LETTRY du cabinet d'architecture « Atelier de rénovation », place de Venosc, 38860 LES DEUX ALPES, pour un montant total hors taxe de 4000€ (quatre mille euros).

Le Conseil municipal, à sept voix pour et trois abstentions,

ACCEPTTE la proposition « diagnostic faisabilité » de Madame Cathy PRA-LETTRY du cabinet d'architecture « Atelier de Rénovation », pour un montant total hors taxes de 4 000 € (quatre mille euros),

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout acte nécessaire à cet effet.

Certifié exécutoire compte-tenu
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

